

Regards sur

Anjou

Février 2020 / Volume 47, numéro 1

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

MESSAGE DE LUIS MIRANDA



LE DÉNEIGEMENT, C'EST REPARTI

Avant tout, c'est au nom de l'ensemble du conseil d'arrondissement que je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Puisse 2020 vous apporter santé, bonheur, joie et prospérité !

Comme nous le constatons depuis le début précoce de la saison froide, dame Nature ne nous épargne pas et l'hiver se montre des plus rigoureux. L'arrondissement doit donc jongler entre des chutes de neige importantes, de fortes pluies, des épisodes de verglas exceptionnel et des températures variant de manière subite tout en assurant un fonctionnement optimal des opérations. En effet, selon la nature des précipitations et leur enchaînement, le type d'interventions et les équipements utilisés diffèrent. Dans ces circonstances, nos équipes doivent faire preuve d'une vigilance accrue et d'une flexibilité hors du commun afin de procéder au mieux pour que les rues et les trottoirs soient praticables en toute sécurité.

C'est pour cette raison que je vous rappelle qu'il est impératif de respecter en tout temps le règlement en place. C'est-à-dire qu'il est interdit de pousser la neige dans la rue quand il est tombé moins de 5 cm. Vous ne pouvez pas non plus faire de petits monticules devant votre propriété quand on parle d'une accumulation de 1 ou 2 cm. De plus, s'il est tombé plus de 5 cm de neige, la pousser dans la rue doit être fait dans un délai de 24 heures après la fin de la précipitation et, surtout, avant que l'arrondissement ne procède à l'enlèvement de la neige. Sachez que certains arrondissements exigent déjà que leurs résidents acquièrent un permis les autorisant à pousser la neige dans la rue. Loin de moi l'idée d'en arriver à cette solution pour Anjou, mais le manque de coopération de certains résidents pourrait contraindre l'arrondissement à mettre en place une réglementation similaire.

Nous vous demandons également de garer votre véhicule dans votre entrée charretière pour libérer des espaces de stationnement dans la rue. Lorsque vous vous stationnez dans la rue, veillez à ne pas occuper deux espaces, notamment lorsqu'il est question de véhicules hors normes.

Le budget des opérations de déneigement atteint les 4 millions de dollars par année juste pour l'arrondissement d'Anjou. Chaque intervention revient

donc très cher et nous devons éviter d'augmenter de manière inconsidérée le nombre de sorties des équipes pour limiter les coûts associés au déneigement et au ramassage de la neige. D'ailleurs, des inspecteurs sillonnent les rues de l'arrondissement pour vérifier que le règlement est respecté et, le cas échéant, remettre des amendes aux contrevenants. C'est en collaborant que nous parviendrons au meilleur résultat.



Pour finir, l'arrondissement organise une consultation jeunesse qui se tiendra le 15 février prochain. Nous souhaitons écouter les Angevines et les Angevins âgés de 14 à 25 ans afin de connaître leur avis et d'en apprendre davantage sur leurs préoccupations. Vous trouverez plus de détails en page 4 de ce bulletin.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010

Andrée Hénault
Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Richard Leblanc
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

Kristine Marsolais
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Lynne Shand
Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra le **mardi 4 février**, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8000 ou 311

PATINAGE LIBRE EXTÉRIEUR



DE L'EXERCICE EN PLEIN AIR POUR TOUS

Parc de Spalding

Les patinoires extérieures sont accessibles à tous gratuitement jusqu'à la mi-mars, si la température le permet, selon les horaires suivants :

Lundi au jeudi	16 h à 22 h
Vendredi	16 h à 22 h 30
Samedi	10 h à 22 h 30
Dimanche	10 h à 22 h

Horaire particulier durant la relâche scolaire :

ouverture à partir de 12 h. Des pavillons chauffés sont aménagés dans tous les sites et une surveillance des lieux est assurée durant les heures d'ouverture.

Parc des Roseraies

7070, avenue de la Nantaise 514 493-8226

Parc Lucie-Bruneau (avec anneau de 400 m)

7051, avenue de l'Alsace 514 493-8224

Parc Roger-Rousseau

7501, avenue Rondeau 514 232-8601

Parc de Spalding

7901, avenue de Spalding 514 771-0626

Parc de Talcy (avec sentier)

8151, avenue de Talcy 514 493-8231

Renseignements : 514 493-8222

PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES 2020

PREMIER VERSEMENT

DATE LIMITE : 2 MARS

Vous devez effectuer le premier versement au plus tard le lundi 2 mars. Pour le second, la date limite de paiement est fixée au lundi 1^{er} juin. Tout retard occasionne des frais d'intérêt et de pénalité. Si le montant de vos taxes est inférieur à 300 \$, un seul paiement est exigible pour le 2 mars. Vous devez également prévoir au moins deux jours ouvrables pour que votre paiement soit porté à votre compte.

VERSEMENTS MULTIPLES

Vous avez la possibilité de payer vos taxes foncières en 6 ou 11 versements **avec frais d'intérêts et de pénalité**. Si vous retenez cette option, vous trouverez les détails au verso de l'avis de paiement des taxes foncières que vous recevrez par la poste fin janvier ou début février. Un dépliant accompagnera l'avis et vous pourrez y trouver tous les détails concernant les modes de paiement.

INFORMATION ET PAIEMENT EN LIGNE

Vous pouvez consulter votre avis d'imposition et payer vos taxes en ligne à montreal.ca/demarches/consulter-son-compte-de-taxes.

LIGNE BLEUE DU MÉTRO



DÉMARCHE DE CONSULTATION À ANJOU

Le prolongement prévu de la ligne bleue du métro changera sans aucun doute le portrait de la mobilité sur le territoire d'Anjou. La Société de transport de Montréal (STM) souhaite concevoir un projet qui s'intégrera harmonieusement au milieu de vie de la population angevine. C'est pourquoi la STM organise une consultation en deux étapes, sous la forme d'une soirée d'information et d'une séance d'expression des opinions, qui se tiendra à Anjou.

Séance d'information : mardi 18 février, à 19 h

Séance d'expression des opinions : mercredi 4 mars, à 19 h

Lieu : Studio danse 360 et un – 8600, boulevard Parkway

Nous vous invitons à y participer en vous inscrivant sur le site de la STM à l'adresse stm.info/consultation ou par téléphone en appelant au **514 STM-INFO**. Vous pouvez vous y rendre en autobus par la ligne 28 ou 449.

Pour connaître plus de détails sur le projet, visitez le site de la STM à l'adresse stm.info/lignebleue.

RELÂCHE SCOLAIRE

DU 2 AU 6 MARS



QUELQUES PLACES DISPONIBLES AU CLUB VACANCES

Le Club Vacances propose de nombreuses activités divertissantes et variées aux enfants âgés de 5 à 12 ans pendant la semaine de relâche, c'est-à-dire du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, au complexe sportif de l'école secondaire d'Anjou, situé au 8205, rue Fonteneau.

Les **frais d'inscription** sont de **100 \$** (25 \$ pour le service de garde) et les sorties sont comprises. Les collations et repas (froids) doivent être fournis par les parents.

Renseignements : 514 493-8222 ou 514 493-8200 (jour)

Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Lithium Marketing

Impression
Deschamps Impression

Tirage
22 235 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes
(Courrier de quartier)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Copyright 2019 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boul. Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence : 911

Police
Poste de quartier 46 : 514 280-0146
Appels non urgents : 514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

ACTIVITÉS CULTURELLES

Laissez-passer disponibles au centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou un mois avant le spectacle pour les résidents d'Anjou, deux semaines pour les autres.



© Jean Desjardins

SPECTACLE

Stéphane Côté Il était une fois... Félix

Centre communautaire d'Anjou

Judi 20 février, à 19 h 30

Gratuit : laissez-passer

Accompagné par deux musiciens accomplis, Mario Légaré et Jean-François Groulx, Stéphane Côté nous offre un spectacle qui comporte à la fois conte, tour de chant, poésie et hommage, rempli d'émotion et d'humour.

CINÉMA ET CAFÉ-RENCONTRE

Regards Hybrides en tournée

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

Judi 13 février, à 19 h 30

Entrée libre

Courts-métrages sur la danse issus des *Rencontres Internationales Regards Hybrides*.

À travers la création *low-tech* et la culture populaire, les œuvres offrent un voyage étonnant et ludique dans les marges de la création contemporaine. La projection sera suivie d'une discussion avec une artiste de l'œuvre.

EXPOSITION

Clown et Auguste Collection TOHU, Fonds Jacob-William

Salle d'exposition Goncourt

Du 20 février au 5 avril

Entrée libre, selon les heures d'ouverture de la bibliothèque

L'exposition met en vedette le clown et l'auguste. Son ironie cinglante mêlée à une franche bonhomie fait du clown un personnage singulier capable de faire rire petits et grands, tout en conservant une part de mystère parfois inquiétante. Le savoir-faire primordial de l'auguste est la maladresse. D'ailleurs, le terme « auguste » signifie « idiot » en argot berlinois.



L'exposition rassemble des œuvres rares issues de l'imaginaire de photographes, de peintres et d'affichistes du XX^e siècle. En juxtaposant sujets et techniques, on rend compte d'une extraordinaire diversité d'inspirations et vous transporte au cœur de ce monde ludique et loufoque. Une activité d'animation et de bricolage sur le thème des clowns aura lieu le **samedi 29 février, de 13 h à 15 h**. Pour toute la famille.



© Orchestre Nouvelle Génération

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Théâtre des Petites Âmes MAPA

Centre communautaire d'Anjou

Samedi 22 février, à 11 h

Gratuit : laissez-passer

À partir de 2 ans et demi

Deux mots si importants pour un enfant : maman, papa – Mapa. MAPA, c'est aussi la mappemonde, celle qui permet de savoir d'où l'on vient, pour savoir où l'on va. Une création pour les petits spectateurs.



© Anne Lalancette

CONCERT

Orchestre Nouvelle Génération – Paganini Cymbalumesque

Église Jean XXIII

Judi 27 février, à 19 h 30

Gratuit : laissez-passer

L'Orchestre Nouvelle Génération est fier de présenter le virtuose du cymbalum, Alexandru Sura. D'une prodigieuse virtuosité, remarquable tant dans le répertoire classique que traditionnel, Alexandru Sura interprétera avec l'orchestre les fameux *Rondo capriccioso* de Saint-Saëns, *La Campanella* de Paganini, ainsi que des mélodies roumaines enivrantes. Pour sa part, l'Orchestre présentera un quatuor « à la jazz » de Kapustin, le passionné *Tango Ballet* de Piazzolla et la mélancolique élégie *Crisantemi* de Puccini. Un concert à ne pas manquer !

GEL DES CONDUITES D'EAU



6 GESTES DE PRÉVENTION

Lors d'une période de grands froids, il arrive que l'entrée d'eau qui alimente un immeuble gèle. Voici quelques gestes qui peuvent prévenir ce fâcheux désagrément.

- Localisez votre entrée d'eau et dégagez son accès.
- Assurez-vous que la température ambiante autour de l'entrée d'eau est d'au moins 10 °C.
- Isolez les tuyaux qui risquent le plus de geler, en particulier près des murs extérieurs et dans les vides sanitaires, le grenier et le garage. Il existe des protections en mousse à cet effet.
- Scellez les fuites d'air de votre maison et du garage pour empêcher l'air extérieur d'entrer.
- Vérifiez les fuites autour des fenêtres, des portes, du câblage électrique et du boyau de ventilation de la sècheuse.
- Dévissez les tuyaux d'arrosage extérieur, coupez l'alimentation en eau à l'extérieur et drainez les robinets avant le premier gel.

Un petit truc supplémentaire, lors de très grands froids, gardez les portes des armoires de cuisine et de salle de bains ouvertes pour que l'air chaud puisse circuler autour de la plomberie.

OFFRES D'EMPLOI



© Les Ateliers-Soleil

JARDINS COMMUNAUTAIRES



DATES D'INSCRIPTION À RETENIR

© Jardin communautaire Roi-René

POUR LES ANCIENS JARDINIERS DE L'ÉTÉ 2019

Vous avez dû recevoir une lettre accompagnée des instructions à suivre pour vous réinscrire. Si ce n'est pas le cas, veuillez communiquer avec nous dans les plus brefs délais. La période d'inscription se termine le **10 février**. En cas de retard à l'inscription, nous ne pourrions garantir que vous conserverez le jardinet que vous aviez loué lors de la saison 2019.

POUR LES NOUVEAUX JARDINIERS

Afin de jardiner durant la saison 2020, vous devez vous procurer et remplir une fiche d'inscription, entre le **3 février et le 6 mars**, à l'un de nos points de services, soit le Bureau des loisirs, le centre communautaire d'Anjou ou le bureau Accès Anjou. La fiche d'inscription est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse **montreal.ca/anjou**, dans la section « Nouvelles ». Certains jardins ont un nombre de places disponibles limité. Par conséquent, l'attribution des jardinets se fera au hasard si nécessaire. Si vous vous inscrivez après le 6 mars, votre nom figurera sur une liste d'attente et vous serez attribuer un jardinet selon les places disponibles. La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement jusqu'au 15 mai.

Lieux

- Parcs André-Laurendeau, des Roseraies, Lucie-Bruneau, de Spalding et Roger-Rousseau
- Église Notre-Dame d'Anjou (à l'arrière)
- Angle des boulevards de Châteauneuf et Roi-René



Renseignements : 514 493-8200, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

TRAVAILLER POUR L'ARRONDISSEMENT

Les offres d'emploi de l'arrondissement d'Anjou pour l'été seront publiées sur le site Internet de la Ville de Montréal :

- Pour Les Ateliers-Soleil, du 21 janvier au 8 mars inclusivement ;
- Pour le tennis, du 18 février au 8 mars ;
- Pour les autres, du 25 février au 8 mars.

Si vous désirez postuler, il suffit de remplir la demande d'emploi en ligne à **montreal.ca/carrieres**.

EMPLOIS DISPONIBLES

EMPLOIS À STATUT AUXILIAIRE

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

- Aide-animateur grade 1 (camp de jour Les Ateliers-Soleil)
- Animateur – clientèle à besoins particuliers (camp de jour Les Ateliers-Soleil)
- Instructeur de tennis

EMPLOIS À STATUT ÉTUDIANT

Pour postuler à ce type d'emplois, vous devez suivre une formation à temps plein reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (joindre une preuve de fréquentation scolaire – Hiver 2020) et fournir une preuve de retour aux études en septembre 2020. La priorité est donnée aux candidats embauchés les années précédentes et bénéficiant d'une évaluation favorable.

Direction des travaux publics

- Journalier – Embellissement
- Journalier – Gardien de parc

Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe

- Commis – Accueil (ou bureau Accès Anjou)

Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises

- Commis – Contrôle d'occupation (2)

CONSULTATION JEUNESSE



L'AVIS DES JEUNES EST IMPORTANT

Le maire de l'arrondissement, M. Luis Miranda, donnera la parole aux jeunes d'Anjou afin de connaître leur avis. Pour ce faire, l'arrondissement organise une consultation le **samedi 15 février, dès 11 h**, auprès des adolescents et des jeunes adultes âgés de 14 à 25 ans. Durant cette consultation qui se déroulera sous forme d'échanges, les participants pourront aborder les sujets qui leur tiennent à cœur.

En prenant part à cette rencontre avec les jeunes, M. Miranda souhaite connaître et mieux comprendre leurs attentes et leurs préoccupations. Le maire désire également savoir comment l'arrondissement peut faire plus pour eux ainsi que pour améliorer leur qualité de vie. Des représentants de l'arrondissement prendront aussi part à cette rencontre pour écouter les jeunes, mais aussi pour répondre à leurs questions.

La consultation jeunesse se tiendra au centre Roger-Rousseau, situé au 7501, avenue Rondeau. Un léger brunch sera offert.



BUREAU DU CITOYEN

Rencontres sans rendez-vous à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet portant sur la vie municipale et présenter vos demandes et commentaires.

SAMEDI 8 FÉVRIER

• DE 9 H À MIDI
Andrée Hénault
Conseiller de la Ville
pour l'arrondissement
d'Anjou



SAMEDI 22 FÉVRIER

• DE 9 H À MIDI
Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville



PERMIS – TARIFS 2020

Pour un chat	12 \$
Pour un chien	28 \$
Promeneur de chiens	100 \$
Médaille pour chat ou chien	10 \$

AMENDES – TARIFS 2020

POUR UNE PERSONNE PHYSIQUE

Première infraction	300 à 600 \$ + les frais
Récidive	600 à 1200 \$ + les frais
Récidive additionnelle	1200 à 2000 \$ + les frais

POUR UNE PERSONNE MORALE

Première infraction	500 à 1000 \$ + les frais
Récidive	1000 à 2500 \$ + les frais
Récidive additionnelle	2500 à 4000 \$ + les frais

AUTO PARTAGE

VÉHICULES EN LIBRE-SERVICE DISPONIBLES À LA DEMANDE



Nous vous rappelons que le service Communauto est disponible à Anjou. Vous pouvez l'utiliser de deux manières, avec ou sans réservation, après vous être inscrit sur le site Internet communauto.com, où tous les détails figurent.

Service avec réservation – Réservez votre véhicule par Internet ou par téléphone. Il existe, entre autres, trois stations à Anjou où le récupérer. Vous devez le rapporter à l'endroit de la prise en charge à l'heure convenue.

Service sans réservation – Localisez votre Auto-mobile par Internet ou grâce à l'application mobile 30 minutes avant d'en prendre possession. Le déverrouillage et le verrouillage du véhicule se font avec votre carte OPUS. Vous pouvez le laisser n'importe où dans le territoire de desserte, là où la signalisation l'autorise.

ANIMAUX DOMESTIQUES



CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR POUR ÉVITER UNE AMENDE

Depuis 2016, le règlement concernant la gestion animalière relève de la Ville de Montréal. Il exige des propriétaires d'animaux domestiques qu'ils respectent un certain nombre de règles dans le but de favoriser une saine cohabitation entre les humains et les animaux de compagnie. **Tout manquement est passible d'une amende.**

VOS OBLIGATIONS ET VOS RESPONSABILITÉS

- Assurez-vous d'avoir un **permis valide** pour votre chien ou votre chat. Vous devez le renouveler chaque année. La demande et le renouvellement peuvent s'effectuer en ligne à l'adresse montreal.ca/sujets/permis-animalier.
- Assurez-vous que votre chien ou votre chat porte la **médaille délivrée par la Ville** en tout temps, sauf s'il s'agit d'un chat micropucé. Évitez d'utiliser un collier susceptible de lui causer de la douleur.
- Faites stériliser et micropucer** votre chien ou votre chat. **La stérilisation et le micropuçage des animaux de compagnie sont obligatoires** depuis le 1^{er} janvier 2020.
- Tenez votre chien en laisse quand il est à l'extérieur. La laisse doit mesurer au plus 1,85 m. S'il pèse plus de 20 kg, il doit porter un harnais ou un licou. Maîtrisez votre animal en tout temps.
- Ne laissez pas votre animal attaché à un arbre ou à du mobilier urbain sans surveillance.
- Ramassez les excréments de votre animal et jetez-les dans une poubelle.

- Empêchez votre animal d'aller dans un terrain de jeux et ne le laissez pas boire à une fontaine d'un parc ou d'une place publique.
- Évitez de laisser votre animal sortir seul à l'extérieur de votre terrain, pour sa sécurité.
- Veillez à ce que votre animal ne nuise pas à la paix et à la sécurité.
- Évitez de nourrir votre animal à l'extérieur, car cela risque d'attirer des animaux sauvages. Il faut savoir que si vous nourrissez un chat errant ou tout autre chat et que celui-ci crée des nuisances aux propriétés voisines, vous êtes considéré comme responsable à l'instar de tout autre gardien d'animal.

Pour protéger votre animal de compagnie, nous vous recommandons de le faire vacciner et traiter contre les parasites. Par ailleurs, de par le contrat qui lie l'arrondissement à la SPCA, celle-ci est tenue de vous offrir les services de stérilisation, de vaccination et de micropuçage si vous en faites la demande. Le montant des frais que vous devrez assumer est fixé par la SPCA.

Pour obtenir plus d'informations relatives aux animaux domestiques, rendez-vous à l'adresse montreal.ca/animaux-domestiques.



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt
514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est
514 493-8271

Lorsque vous lui lisez un livre, laissez votre enfant tourner les pages lui-même.



ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

Heure du conte et bricolage

Bibliothèque Jean-Corbeil

Tous les samedis, à 10 h, du 8 février au 9 mai

Pour les enfants âgés de 3 à 5 ans et leurs parents

Inscription obligatoire

Martin Boileau est de retour pour animer l'Heure du conte et vous faire découvrir de nouvelles histoires chaque samedi en plus d'un bricolage. Venez une, deux ou toutes les fois, vous serez les bienvenus.



Jeux vidéo

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

Les vendredis 14 et 28 février, de 15 h 30 à 18 h

Pour les jeunes âgés de 10 à 14 ans

Viens essayer nos consoles et découvrir de nouveaux jeux avec tes amis !



Fous de brico !

Bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 22 février, à 14 h

Bibliothèque du Haut-Anjou

Mercredi 19 février, à 15 h 30

Bricolages adaptés pour les enfants âgés de 8 ans et plus. Bienvenue aux plus jeunes accompagnés d'un parent !



Écrivez des mots d'amour !

Bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 8 février, de 12 h à 16 h

Envie d'écrire des mots d'amour pour la Saint-Valentin? Des bénévoles des Ateliers mot à mot du SAC Anjou vous aideront à trouver le mot juste. Tout le matériel est fourni.

Festival Montréal Joue

Du 22 février au 8 mars, les bibliothèques d'Anjou vous invitent à découvrir le jeu sous toutes ses formes.

L'aventure Montréal Joue dont vous êtes le héros !

Bibliothèque Jean-Corbeil

Dévoilement : samedi 22 février, à 13 h

Activité familiale pour les enfants âgés de 7 ans et plus

Sans inscription

Notre bibliothèque se transformera en aventure épique pour tous les participants de ce parcours ludique ! À travers des choix et des énigmes, les groupes de joueurs découvriront une histoire dont ils sont les héros. Une activité libre où il n'y a ni gagnants ni perdants, uniquement beaucoup de plaisir à découvrir l'histoire et les énigmes. Activité accessible pendant toute la durée du festival.

Fabricathèque Mobile Nintendo Labo : véhicules

Bibliothèque Jean-Corbeil

Mardi 17 mars, de 15 h 30 à 18 h

Pour les jeunes âgés de 9 à 14 ans

Inscription dès le 25 février

Atelier d'assemblage et de décoration de structures en carton appelées « Toy-con » qui vont transformer notre façon de nous amuser avec nos consoles Switch.



Les neurones atomiques Générateurs électriques

Bibliothèque Jean-Corbeil

Dimanche 23 février, à 14 h

Pour les enfants âgés de 8 à 12 ans

Inscription obligatoire à partir du 2 février

Comment produire et transformer un courant électrique ? Un atelier riche en manipulations et en défis, où vous tenterez de faire fonctionner une foule d'appareils électriques et où vous utiliserez même vos muscles pour produire de l'électricité.



Atelier de jeu clownesque

Bibliothèque Jean-Corbeil, sous-sol

Dimanche 1^{er} mars, de 14 h à 15 h

Pour les jeunes âgés de 8 ans et plus

Inscription dès le dimanche 9 février

Comment faire pour devenir clown ? Viens t'initier au jeu clownesque avec des artistes de cirque professionnels de la compagnie Le Gros Orteil.

ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

CAFÉ-RENCONTRE

Mon sac personnalisé (peinture sur tissu)

Bibliothèque du Haut-Anjou

Mardi 24 mars, à 10 h

Inscription à partir du 24 février

Lors de cet atelier d'initiation à la peinture sur tissu, vous créez votre propre sac personnalisé et réutilisable.



RENCONTRES ET DÉCOUVERTES

Sécurité incendie pour les personnes âgées

Bibliothèque Jean-Corbeil

Jedi 12 mars, à 13 h 30

Inscription à partir du 20 février

Venez découvrir les bons réflexes à adopter dès le déclenchement d'un système d'alarme incendie. Un agent du Service de sécurité des incendies sera sur place pour répondre à vos questions.

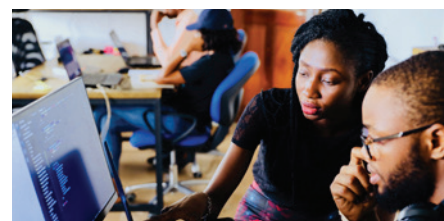
FORMATIONS AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Les formations ont pour objectif de vous outiller et de vous rendre autonome pour que vous puissiez accéder aux nombreuses

possibilités issues de la place grandissante d'Internet dans nos vies.

Inscription requise. Les inscriptions débutent le **26 février, à 12 h**, à la bibliothèque Jean-Corbeil.

Une brève séance d'information portant sur les formations sera présentée dès 12 h. S'il reste des places, nous prendrons ensuite les inscriptions par téléphone. Pour plus de détails, communiquez avec votre bibliothécaire de référence au 514 493-8268.



Programme Hiver/Printemps 2020

- UTILISER SA TABLETTE ANDROID ET IPAD
- INITIATION À FACEBOOK
- LA SÉCURITÉ SUR INTERNET ET LES COURRIELS
- COURS EN LIGNE
- MIEUX CONNAÎTRE VOTRE ORDINATEUR
- GESTION DES FICHIERS
- JOURNAUX ET REVUES
- DE BONNES HABITUDES POUR UN ORDINATEUR EN SANTÉ
- S'INFORMER ET RECHERCHER DE L'INFORMATION SUR INTERNET